Département de la SOMME
Arrondissement d'AMIENS
Canton de CORBIE
MAIRIE DE MERICOURT L'ABBE
4 place du Petit Prié
80800 MERICOURT L'ABBE
☎ 03.22.40.61.64 🖷 03.22.40.61.64
mairie.mericourt-labbe@laposte.net

@ Obligatoire afin d'éviter toute erreur de transmission

à

Préfecture de la Somme

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Collectivités Locales

51 rue de la République
CS42001
80020 AMIENS CEDEX 9

22

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

A ÉTABLIR EN UN SEUL EXEMPLAIRE - En recto S.V.P

Séance du

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte *N°Délib ou AR, DC, CO... + N° + Date*	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Autorisation d'occupation d'une partie du domaine public	Arr 11.06.2020	
Nombre total d'actes :	**01**	

Cadre réservé au cachet du contrôle de légalité

PRÉFECTURE DE LA SOMME
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
15 JUIN 2020
ARRIVÉE

Cachet de la collectivité

Fait à Méricourt l'Abbé, le 11 JUIN 2020

MAIRIE DE MERICOURT-L'ABBE (SOMME)

Cachet de la collectivité et signature

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

N.B. : D.A.J.A.L. pour les AR Tél. : 03.22.97.81.56 ou 03.22.97.82.58 Fax.: 03.22.97.81.93 - 2ème étage - 51 rue de la République – CS42001 - 80020 AMIENS CEDEX 9
Pour les accusés de réception, le bureau est ouvert tous les jours de 8h30 jusqu'à 11h30
Retrouver les modèles de bordereaux : http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Collectivites-territoriales/Controle-de-legalite